

Rapport public Parcoursup session 2020

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive PACA - site de Boulouris (CREPS) - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26736)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
CREPS PACA - site de Boulouris - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26736)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	83	24	35	8
CREPS PACA - site d'Antibes - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26737)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	83	28	37	8

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Le BPJEPS activités aquatiques et de la natation nécessite une bonne condition physique et des capacités motrices très diversifiées. Les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier qui s'astreint à un suivi assidu des cours. La mise en situation professionnelle face à différents publics, intervient très tôt dans la formation : un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Le BPJEPS activités aquatiques et de la natation du CREPS PACA est organisé sur 2 sessions distinctes :

- une session sur le site d'Antives
- une session sur le site de St Raphaël/Boulouris

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

CREPS PACA - site de Boulouris - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26736):

- Concevoir un projet pédagogique ;
- Conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires ; d'activités de loisirs de forme et de bien être et d'enseignement des nages codifiées ;
- Organiser la sécurité des activités aquatiques ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique ;
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau ;
- Gérer un poste de secours ;
- Participer au fonctionnement de la structure.

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

<https://www.creps-paca.fr/formation.offre#activites-aquatiques>

CREPS PACA - site d'Antibes - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26737):

- Concevoir un projet pédagogique ;
- Conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires ; d'activités de loisirs de forme et de bien être et

d'enseignement des nages codifiées ;

- Organiser la sécurité des activités aquatiques ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique ;
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau ;
- Gérer un poste de secours ;
- Participer au fonctionnement de la structure.

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

<https://www.creps-paca.fr/formation.offre#activites-aquatiques>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les critères retenus tiennent compte de la modification des conditions d'entrée dans la formation des établissements placés sous la tutelle du Ministère des sports, décidée en raison de la crise pandémique de Covid-19 et dont les candidats ont été informés par un e-mail envoyé par la plateforme Parcoursup fin avril – début mai

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

On observe un manque de préparation des candidats aux épreuves physiques et une méconnaissance du métier d'éducateur/animateur sportif. Les candidats Parcoursup doivent, dans le cadre de leur projet de formation, se préparer davantage aux formations du sport et de l'animation. La commission d'examen des vœux encourage et conseille fortement à l'ensemble des candidats de :

- Se préparer aux TEP de la mention/option ;
- Disposer de pré qualifications dans le secteur du sport et/ou de l'animation (diplômes fédéraux, BAFA, BAFD, PSC1, PSE1, PSE2, SB, BNSSA, CQP, ...)
- Pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives encadrées en structure (ex : club) en lien avec le diplôme visé,
- Trouver une structure ou dans le cadre de l'alternance (club, entreprise, mairie...),
- Disposer d'un projet professionnel abouti avec une bonne connaissance du métier d'éducateur sportif.

Tout au long de la procédure Parcoursup, le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les candidats pour les placer en situation de réussite :

Dispositif de réussite :

Pour certaines formations des préparations aux TEP sont proposées les weekends ou vacances scolaires en amont des tests initiaux.

Lors des journées portes ouvertes du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur et des forums d'orientation, le département Métiers Emploi Formation accompagne les candidats Parcoursup en leur expliquant le métier d'éducateur sportif, les temps forts du parcours de formation et les perspectives d'insertion professionnelle.

Le stagiaire bénéficie d'un parcours de formation personnalisé grâce au positionnement qui est effectué à l'entrée en formation : il peut bénéficier d'allègements, de dispenses de formation (en fonction de son expérience, de l'obtention d'autres diplômes...) ou au contraire, d'un renforcement dans certains domaines. Des épreuves formatives sont organisées durant l'année de formation afin de préparer le stagiaire aux épreuves certificatives finales. En cas d'échec aux certifications, le stagiaire pourra se présenter à une épreuve de rattrapage en vue de valider le diplôme.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Il est possible de poursuivre une formation menant à d'autres diplômes du champ « jeunesse et sport », de niveau supérieur ou non, et d'obtenir, dans certains cas, des allègements.

Le BPJEPS prépare aux métiers d'éducateur sportif dans une association, une entreprise ou une collectivité territoriale. Le BPJEPS permet, en outre, de se présenter à certains concours de la fonction publique territoriale et ou de la fonction publique hospitalière.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	-	notes de français et d'EPS	notes bac français, notes dernière classe fréquentée	Important
		progression	notes des dernières classes fréquentées	Important
			appréciations des professeurs sur la dernière année de formation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	-	expression écrite et orale	qualité de rédaction du Projet de formation	Très important
			appréciations des professeurs sur la dernière année de formation	Important
		méthode de travail	champ "méthode de travail" de la Fiche avenir	Essentiel
			appréciations des professeurs sur la dernière année de formation	Essentiel
		savoir-faire en EPS	appréciations du professeur d'EPS sur la dernière année de formation	Essentiel
Savoir-être	-	autonomie dans le travail	champ "autonomie" de la fiche avenir	Essentiel
			appréciations des professeurs sur la dernière année de formation	Très important

		capacité à s'investir	champ "capacité à s'investir" de la Fiche avenir	Très important
			rubrique "activités et centres d'intérêt"	Très important
			appréciations des professeurs sur la dernière année de formation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	-	motivation et cohérence du projet professionnel	Projet de formation motivé	Essentiel
			rubrique "appréciation générale du chef d'établissement" de la Fiche avenir	Très important
		connaissance de la formation	Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	-	pratique sportive personnelle	rubrique "activités et centres d'intérêt"	Essentiel
		engagement citoyen	rubrique "activités et centres d'intérêt"	Complémentaire
			champ "engagement citoyen" de la Fiche avenir	Complémentaire
		expérience d'encadrement et d'animation	rubrique "activités et centres d'intérêt"	Essentiel

Signature :

JEROME ROUILLAUX,
 Directeur de l'établissement Centre de Ressources,
 d'Expertise et de Performance Sportive PACA - site de
 Boulouris (CREPS)